

Pôle proximité citoyenneté
Direction PESL, Participation citoyenne et Vie associative
Rapporteur : Odile LEFAIX-VÉRON

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2023_192
SÉANCE DU 28 JUIN 2023

39 - APPEL À PROJET - SAINT-GOBAIN
RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

En janvier dernier, la ville lançait un appel à projets pour l'organisation de la traditionnelle Saint-Gobain, village de la Verrerie. Les associations étaient invitées à candidater pour proposer une manifestation à destination du jeune public et des familles, les 2 et 3 septembre 2023.

8 associations ont répondu à cet appel. Chacune dans leur domaine, elles proposeront un programme riche et varié d'animations : concerts, structures gonflables, jeux anciens, démonstrations de métiers anciens, balades en attelage, vide-grenier, restauration rapide et un apéro-concert suivi d'un feu d'artifice.

Pour l'organisation de cet événement le conseil municipal adoptait, en sa séance du 5 avril 2023, une enveloppe budgétaire de 21 000 euros. Afin de couvrir la totalité des dépenses portées par les associations, une ligne de crédits complémentaires a été intégrée au budget supplémentaire.

Il est proposé de répartir la somme allouée à l'appel à projets de la façon suivante :

- Le village des Goublins :	2 519,50 €
- La fabrique des rêves :	14 421,50 €
- Passion cheval Glacérien :	1 100,00 €
- Les minots de la verrerie :	1 009,00 €
- Cherbourg 44 :	260,00 €
- Mini flottille cherbourgeoise :	80,00 €
- Manche Festivité :	3 110,00 €

Pour la mise en œuvre du programme proposé, les associations bénéficient de l'aide technique et logistique de la ville de Cherbourg-en-Cotentin.

Seront mis à disposition des associations les matériels et moyens suivants :

- Le village des Goublins : 12 barrières, 3 rallonges électriques,
- La fabrique de rêves : 6 manges-debout, éclairage, 1 bar, 2 stands pliants, 1 chapiteau,
- Passion cheval Glacérien : 10 barrières,
- Les minots de la Verrerie : 12 barrières,
- Mini flottille cherbourgeoise : 10 barrières, 4 chaises, 5 tables, 1 tableau électrique, 2 stands pliants,
- Manche Festivités : scène 45 m2, 10 tables, 50 chaises, 2 extincteurs, 3 stands pliants,
- Les amis du musée de La Glacerie : 2 chalets, 8 grilles d'exposition.

Les supports de communication annonçant l'événement seront effectués par l'imprimerie municipale.

Le conseil municipal est invité à :

- valider la répartition de l'enveloppe budgétaire dédiée,
- dire que ces dépenses seront imputées sur la ligne de crédit N° 67452.

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 04/07/2023



ID : 050-200056844-20230630-DEL2023_192-DE

Vu l'avis favorable de la commission n°4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 16h53		Nombre de votants : 53	
Pour : 52	Contre : 0	Abstention : 1	NPPV : 0
		Agnès TAVARD	

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 28 juin 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 45

Date de la convocation et de son affichage : 15 juin 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le vingt-huit juin à 14h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 15 juin 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine à son départ 18h12) - BOUSSELMAME Noureddine (mandataire BERNARD Christian jusqu'à son arrivée 15h15) - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard – FAGNEN Sébastien (mandataire PLAINEAU Nadège jusqu'à son arrivée 16h13) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine (mandataire LEFRANC Bertrand à son départ 18h10) – GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle – HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire JOZEAU-MARIGNÉ Muriel à son départ 18h19) - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédéric (mandataire BROQUAIRE Guy à son départ 15h43) - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (mandataire SAGET Eddy à son départ 16h26) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège – RONSIN Chantal (mandataire GRUNEWALD Martine à son départ 18h12) - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (mandataire HÉRY Sophie jusqu'à son arrivée 15h34) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert jusqu'à son arrivée 15h40) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

AMIOT Florence a donné procuration à HUREL Karine
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne
HAMON-BARBÉ Françoise a donné procuration à MAGHE Jean-Michel
LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
MARGUERITTE David a donné procuration à MARGUERITTE Camille puis à HÉRY Sophie
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

ABSENTES

HÉBERT Karine
PIC Anna

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 04/07/2023



ID : 050-200056844-20230630-DEL2023_192-DE